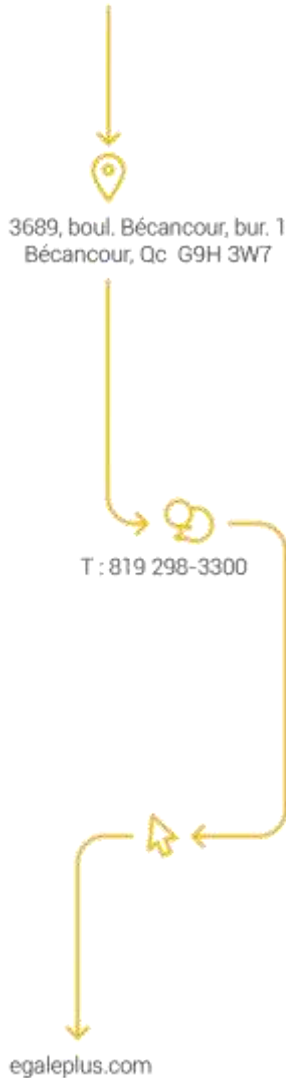


PROGRAMME DE SUBVENTION SPÉCIALE
Pour équiper les entreprises en mode télétravail



Bécancour, 18 mars 2020 – Afin de limiter la propagation de la COVID-19, en+reprendre MRC Bécancour et la MRC de Bécancour mettent en place un programme de subvention spéciale dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour qui doivent s'équiper adéquatement pour favoriser le télétravail de leurs employés à la maison. La subvention représente un montant maximal de 500 \$.

« Le gouvernement du Québec a émis, cette semaine, une directive incitant chaque dirigeant d'autoriser le télétravail de son personnel dans la mesure que les tâches effectuées par l'employé le permettent. Nous sommes conscients qu'une telle orientation dépend, entre autres, de la disponibilité des outils technologiques. Plusieurs de nos entreprises ne bénéficient pas d'équipements adéquats pour la migration d'utilisateurs vers le télétravail. Le programme palliera financièrement à équiper ces entreprises et, ainsi, limiter les contacts physiques », mentionne monsieur Daniel Béliveau, directeur général d'en+reprendre MRC Bécancour et la MRC de Bécancour.

Le programme de subvention spéciale permettra aux entreprises d'offrir la possibilité du télétravail à ses employés et de s'équiper afin d'être conforme aux exigences, telles que posséder une excellente connexion Internet, posséder un serveur ou un poste maître performant et un IP fixe, un aiguilleur (router) commercial, Windows 10 pro. Le programme de subvention couvrira les frais d'équipements requis, les logiciels ainsi que le temps de main-d'œuvre, et ce, jusqu'à un montant maximum de 500 \$.

Le formulaire de demande est disponible au site Internet www.egaleplus.com.

En contexte de la COVID-19

En+reprendre MRC Bécancour suit de près l'évolution de la situation du COVID-19 et entend prendre toutes les mesures à sa disposition afin de prévenir toute propagation. C'est pourquoi nous travaillons à effectif réduit, c'est-à-dire que la plupart de nos employés sont en télétravail ou tout simplement à la maison, et ce, afin d'éviter le plus possible les contacts humains et freiner la propagation du virus.

Sachez que pour le moment les bureaux sont toujours ouverts mais l'accès est très limité. Vous devez nous contacter au 819 298-2070 avant de vous présenter afin que nous puissions évaluer la situation.

- 30 -

Pour information :
Daniel Béliveau
en+reprendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@egaleplus.com

Source :
Isabel Rouette
en+reprendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
isabel@egaleplus.com